

VIE SCOLAIRE lycée schweitzer

Unis autour de la galette des rois



Les galettes sont prêtes à être enfournées. Photo RL

Les germanistes de terminales bac pro secrétariat et un élève de terminale climatisation ont accueilli pour une journée leurs homologues allemands de la Berufsbildende Schule (BBS) de Pirmasens. Les étudiants étaient rassemblés avec leurs professeurs autour de deux thèmes : la connaissance du voisin et ses coutumes, ainsi que la confection de galettes des rois et l'histoire de la fête. Une première. « Sont concernés une trentaine de jeunes en binômes ou trinômes binationaux se sont attelés à la confection de galettes des rois à la cuisine pédagogique du collège Kieffer équipée de kitchenettes. Les consignes pour la réalisation de la recette, le rangement et le nettoyage de la cuisine, leur ont été données en français. A charge pour eux de se les transmettre par la parole et le geste », confie Christina Jung, professeur d'allemand au lycée

Schweitzer. Les galettes ont été dégustées à la cantine du lycée professionnel en guise de dessert.

Côté culturel

En parallèle, au lycée Schweitzer, Florence Vierreg, professeur d'allemand, a initié l'autre groupe à des activités en tandem autour du thème de la fête des rois, tradition bien française, que les Allemands ne connaissent pas sous cet angle, bien que fêtant l'Épiphanie avec le passage des rois Mages dans les maisons afin de collecter des fonds pour des œuvres humanitaires. « Je t'aide à réaliser, à apprendre ma langue, à connaître les traditions de ton pays. » Telle a été la devise de cet échange basé sur la convivialité et la complémentarité.

Le proviseur Denis George a tenu à remercier le collège Kieffer pour son accueil et a insisté sur la collaboration fructueuse avec les établissements de la région.

ASSOCIATIONS

Assainissement : l'ADQV riposte

Avec ses 2 000 membres, l'Association de défense pour la qualité de vie au Pays de Bitche continue de monter au créneau. Elle dénonce plusieurs injustices. Le point avec Remy Seiwert, président.

Pas une semaine sans un nouveau coup de gueule. L'Association de défense pour la qualité de vie au Pays de Bitche (ADQV) rassemble autant qu'elle peut agacer. Elle pointe les irrégularités, monte au créneau pour défendre les contribuables et dénoncer ce qu'elle considère comme des injustices. Remy Seiwert, le président, revient sur les dossiers brûlants.

L'INTERVIEW

• La dernière permanence de l'ADQV s'est tenue vendredi. Une nouvelle fois l'assainissement était au cœur du débat.

Remy Seiwert. « Tant d'habitants sont mécontents. On essaye de voir ce que l'on peut faire pour dénoncer l'injustice dont ils sont victimes. Certains paient une redevance d'assainissement collectif alors qu'ils ne sont pas raccordés à une station d'épuration. Ils ne comprennent pas pourquoi certains paient et d'autres non. »

• Pourquoi cette différence de traitement ?

« Tout dépend où se rejette leur fosse septique. Ceux qui déversent directement dans le ruisseau paient l'impôt. Contrairement à ceux dont la fosse est raccordée au système de traitement des eaux pluviales. Mais au final, les fosses se déversent dans le ruisseau, étant donné que les communes ne sont pas raccordées à une station d'épuration. C'est



Vendredi soir, l'ADQV a réuni une cinquantaine d'habitants en colère. Ils dénoncent le paiement de la redevance d'assainissement collectif. Photo DR

le cas de Waldhouse, Volmunster ou Weiskirch. Au total, une dizaine de villages est concernée (de l'ancienne communauté de communes de Volmunster). Pourtant, le ministre de l'écologie, interrogé sur ce sujet, avait précisé que les fosses dont les eaux usées ne sont pas traitées, ne sont pas assujetties au paiement de la redevance (lire ci-dessous). »

• Certaines communes ont pourtant été remboursées...

« Comme Rolbing ou Bousseville. Breidenbach pourrait en faire partie. Les autres continuent de payer. Pourtant en 2009, lors d'une réunion avec la communauté de communes,

compétente en matière d'assainissement, la sous-préfète avait précisé que les fosses qui n'étaient pas raccordées dans un délai de deux ans ne seraient plus imposées. Malheureusement, les décisions ne sont pas appliquées et nous voulons profiter des élections. Nous distribuerons prochainement une charte de revendications et un questionnaire à l'ensemble des candidats. En parallèle, un bulletin de six pages sera distribué. »

• L'ADQV a saisi le tribunal administratif pour dénoncer ce problème. Elle incite les habitants à le rejoindre.

« Nous voulons contester les délibérations de la communauté de communes. Des actions individuelles coûtent chères et ont moins de poids. »

• Ce n'est pas la première fois que l'ADQV saisit le tribunal... « A l'époque, nous avions dénoncé le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous sommes allés jusqu'au conseil d'Etat et nous avons eu raison. Les particuliers ont été remboursés, mais il a fallu cinq ans pour

obtenir gain de cause. »

• Comment expliquez-vous qu'il y ait autant de points de discorde au Pays de Bitche ?

« Beaucoup de problèmes relèvent de la gestion des communautés de communes et du syndicat. Les membres qui les composent n'ont pas été élus

au suffrage universel, c'est un problème. Mais il y a un autre drame au Pays de Bitche. On ne le voit nulle part ailleurs. Il est quasiment impossible de se mettre autour d'une table et de discuter. »

Propos recueillis par Aurélie KLEIN.

Contribuables en colère

Une cinquantaine de contribuables en colère se sont rendus à la dernière permanence de l'ADQV. Presque tous les villages étaient représentés. Dont Waldhouse, où l'on recensait une vingtaine de personnes. Elles se sont exprimées par la voix de leur porte-parole Conrad Wendel. Il a dénoncé les nombreux dysfonctionnements et le coût des installations. Il a indiqué que les fosses non raccordées ont été imposées sans qu'aucune réception de fin des travaux ne leur ait été notifiée. Ces dysfonctionnements empêchent le raccordement, rappelle un autre habitant résidant à un carrefour où arrivent trois réseaux (village, lotissement et Dorst). Le réseau rejoignant la station, dont le diamètre est trop petit, ne permet pas d'absorber ces trois arrivées. De plus ces réseaux étant unitaires, par fortes pluies, les eaux usées s'échappent par les avaloirs et inondent sa propriété. Un habitant de Nousseville a confié être imposé depuis 10 ans alors qu'aucun réseau n'existe au village. Il précise que la moitié des habitants paient, l'autre moitié ne paie pas. Il en va de même à Volmunster, Epping, Ormersviller ou Lambach. La cinquantaine de personnes s'est associée à l'action que va engager l'ADQV devant le tribunal administratif.

« Un service à l'usager »

En 2011, le sénateur, Jean Louis Masson, a interpellé le ministre de l'Écologie sur cette question. En réponse, il lui a été précisé « que la redevance perçue au titre de l'assainissement collectif implique de rendre un service à l'usager ». Elle est exigible dès lors qu'elle permet de réaliser une économie, en évitant une installation d'assainissement non collectif. « Les habitants qui ne sont pas raccordés à un réseau de collecte sont donc de posséder une installation d'assainissement non collectif. L'usager ne réalisant pas l'économie du traitement de ses eaux, la communauté de communes ne peut prélever la redevance d'assainissement collectif. »

INTERCOMMUNALITÉ

communauté de communes de rohrbach-lès-bitche

Réforme des rythmes scolaires, un temps d'avance

Bining a accueilli la première réunion communautaire de l'année. A l'ordre du jour, la réforme des rythmes scolaires pour septembre 2014, en partenariat avec des associations.

Si les neuf communes du secteur de Rohrbach n'ont pas pris le pari d'instaurer les nouveaux rythmes scolaires dès la première année, elles ont toutes joué la carte de l'intercommunalité. Une première en Moselle. « Nous sommes la seule communauté de communes du département à prendre en charge la réforme des rythmes scolaires. Pour cela nous devons voter un transfert partiel de la compétence », lance le président Hubert Hoffmann. « Les activités extrascolaires seront identiques sur l'ensemble du territoire. Ce qui évitera tout déplacement d'élèves. Avec un dédoublement des activités pour la commune de Rohrbach qui possède deux sites scolaires », précise le premier magistrat d'Étting.

Arrêt des cours à 15 h 15

En lien avec l'association Loisirs jeunesse, il est désormais reconnu d'intérêt communautaire l'organisation d'activités extrascolaires et spécifiques décrites pour le projet éducatif du territoire. « Après deux réunions de réflexion, à Gros-Réderching et à Étting, et des discussions dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, mise en place par l'intercommunalité de Rohrbach en collaboration avec l'association Loisirs jeunesse. Grâce à son personnel, l'association organisatrice proposera de la zumba, des arts plastiques, des percussions africaines, du théâtre et de la danse. A ceci se rajouteront des animations telles que le basket-ball encadré par le

diplôme du Bafa. « Si je n'ai pas 50 % du personnel titulaire du Bafa, la commune n'assurera pas l'encadrement. Je ne prends pas ce risque », lance Christian Martin, maire de Bining. « Il est vrai qu'en cas de grève des enseignants, les communes peuvent encadrer les enfants, sans contrainte. Mais, cela n'est plus possible pour les rythmes scolaires ! », réagit Hubert Hoffmann.

Compétence scolaire totale

Barbara Schneider informe les élus qu'il reste des places pour la formation Bafa que Loisirs jeunesse organisera à Bining en mars prochain, afin de se mettre en règle avec la législation. « Une année d'expérimentation et on ajustera les années à

venir », souligne Jérôme Gross de Rahling. « Laissez nous prendre l'envol et notre vitesse de croisière. Une initiative heureuse qui permettra peut-être un jour à la com'com de prendre la totalité de la compétence scolaire. Afin d'avoir des classes d'un seul niveau au sein de regroupements scolaires et pour l'intérêt de l'élève. Mais également pour l'enseignant qui n'aura plus à gérer plusieurs niveaux dans une classe unique. Tout ceci au détriment de l'enfant. Restera le problème du transport. Il faudra que les collectivités s'entendent », conclut le président. « Il est vrai qu'à longue échéance on devra voir plus loin », rajoute le maire de Rahling. Ceci malgré la réticence de quelques maires du Pays de Bitche.

Des animations diversifiées

Dès la prochaine rentrée, près de 570 élèves des écoles élémentaires d'Achen, Bettviller, Bining, Etting-Schmittviller, Gros-Réderching, Petit-Réderching, Rahling et Rohrbach-lès-Bitche, pourront s'adonner à dix activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, mise en place par l'intercommunalité de Rohrbach en collaboration avec l'association Loisirs jeunesse.

Basket-club Pays de Bitche, le ping-pong, sous la responsabilité des clubs de tennis de table de Schmittviller et Petit-Réderching, de l'audiovisuel dirigé par Roger Neu, de la vannerie sous la responsabilité de la boutique Brins tressés de Rohrbach, et de l'éducation à la citoyenneté proposée par divers intervenants ou organismes. « L'année scolaire sera divisée en cinq périodes, à raison de sept séances par activités proposées. La fréquence des animations sera d'une heure et demie par semaine, répartie sur deux jours et ceci dans chaque commune. Soit deux activités de 45 minutes chacune, par

période », précise Barbara Schneider, responsable de l'association Loisirs jeunesse.

Loisirs jeunesse change d'adresse

Deux autres points de l'ordre du jour, ont été votés à l'unanimité en faveur de l'association Loisirs jeunesse. En effet depuis l'ouverture de la maison de la petite enfance qui accueille également le relais d'assistants maternels, les locaux de l'ancienne mairie de Rohrbach-lès-Bitche, situés 2, rue de l'agriculture, abritent l'association Loisirs jeunesse. « Elle était à l'étroit au

sein de la communauté de communes. En la délocalisant, l'association a plus de place, avec notamment un grand espace pour les activités au premier étage. Nous avons également investi lors de l'installation du relais. C'est pour cela que le bail signé avec la commune de Rohrbach-lès-Bitche est modique », souligne le président Hubert Hoffmann.

Ainsi l'intercommunalité versera un loyer de 200 € mensuel plus les charges. De même une avance de subvention de 15 000 € a été allouée par les élus communautaires, en faveur de l'association.

ANIMATIONS médiathèque

Des jeux pour passer la soirée



Moments de détente à la médiathèque. Photo RL

La première soirée jeux de l'année a été suivie par une quinzaine de jeunes et de parents à la médiathèque. Les animateurs Régis et Laurent de Culture et liberté ont permis aux participants de découvrir un large panel de jeux classiques comme le jeu de dés ou Niagara, Qwirkel, Jungle speed, Bohanza, Carcassonne... « Au fil des séances, on s'aperçoit que le public commence à se fidéliser », constatent avec satisfaction les per-

manents de la médiathèque. Plusieurs manifestations auront lieu prochainement. Le samedi 15 février à 14 h 30, ateliers Mosel'lire ; vendredi 21 février à 18 h, "rendez-vous... contes" à partir de 18 ans avec la conteuse Gaël le Meur ; samedi 22 février à 9 h 30, ateliers pour enfants "tout en histoires et sans histoires" ; samedi 22 février à 16 h, spectacle A uol d'oiseau avec la compagnie Ginkyo.

URGENCES

- Pharmacie**
Composer le 3237, pour connaître la pharmacie de garde.
- Médecins**
En l'absence du médecin traitant, tél. 0820 33 20 20. En cas d'urgence, appeler le 15.
- Dentiste**
Permanence : de 10 h à 12 h (tél. 03 87 98 42 54).
- Kinésithérapeute**
Urgence respiratoire pour nourrissons (tél. 0820 33 20 20).
- Gendarmeries**
Bitche : quai Branly (tél. 03 87 96 21 22).
Lemberg : 5, rue de Mouterhouse (tél. 03 87 06 49 29).
Rohrbach-lès-Bitche : rue Sainte-Geneviève (tél. 03 87 09 70 11).
- Sapeurs-pompiers**
Permanence : tél. 18.

POLITIQUE

Syndicat des communes

La prochaine réunion du syndicat des communes aura lieu le mercredi 12 février, à 19 h 30, au siège. A l'ordre du jour : comptes administratifs 2013 des différents services ; comptes de gestion 2013 des différents services ; débat d'orientation budgétaire 2014 ; échange de terrains pour l'accès à la déchetterie de Bitche ; décisions des différentes instances judiciaires et administratives ; concours pédagogique organisé par le Sydème ; signature de la convention avec Erdff pour l'utilisation des supports par Tubéo ; enfouissement des réseaux Tubéo ; divers.

EN BREF

Centre des impôts

Le centre des impôts tiendra une permanence ce lundi de 9 h à 11 h 30, en mairie.

Carsat

La Carsat tiendra une permanence ce mardi de 9 h à 12 h uniquement sur rendez-vous, en mairie, tél. 3960 ou tél. 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile.

Association sportive

L'Association sportive et culturelle du Pays de Bitche tiendra une permanence ce mardi de 16 h à 19 h, au rez-de-chaussée du bâtiment Point-Vital, tél. 06 85 33 67 79.

Rencontre

La prochaine date de rencontre des aidants de l'antenne bitchoise Alzheimer Alsace 67 aura lieu le lundi 10 février, de 14 h à 16 h, à la salle de réunion des Myosotis. Renseignements au 03 87 96 21 11.

NUMÉROS

Le Républicain Lorrain

Rédaction, publicité, 3, rue Jean-Jacques-Kieffer à Bitche : tél. 03 87 96 05 31, fax. 03 87 96 13 14, mail : rl@bitche@republicain-lorrain.fr
Portage à domicile : Maison de la presse, tél. 03 87 96 01 06.

Nos correspondants à Bitche

Yves Gaonach (foot), tél. 03 87 96 11 45.
Jean-Marie Letzelter, tél. 03 87 96 19 31, jmlt@free.fr
Pierre Undreiner (basket), tél. 03 87 06 11 28, Undreiner.Pierre@free.fr
Daniel Vesperini, tél. 03 87 96 03 49, daniel.vesperini@wanadoo.fr

SERVICES

Services

Bitche
Véolia : tél. 0810 463 463.
ERDF - GRDF dépannage : tél. 09 726 750 57.
Régie d'électricité : tél. 03 87 96 05 10.
Régie de télédistribution : tél. 03 87 06 24 01.